

DÉPARTEMENT
DE L'AISNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE SOISSONS

**Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical –
Séance du 10 mai 2019**

TRESORERIE DE
SOISSONS

**DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS**

Séance du 10/05/2019

Le 10 mai 2019 à neuf heures, le Comité syndical du PETR du Soissonnais et du Valois régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de GrandSoissons Agglomération, à CUFFIES, sous la présidence de Jean-Marie CARRE.

OBJET :

Schéma directeur
cyclable du
Soissonnais et du
Valois

Nombre de délégués en exercice : 25

Présents (24): Jean-Marie CARRE ; Alain CREMONT ; Dominique BONNAUD ; Edith ERRASTI ; Carole DEVILLE-CRISTANTE ; Pascal TORDEUX ; Séverine PELLETIER ; Bernadette KASPRZAK ; Patrick DUMAIRE ; Patrick DUFOUR (suppléant de Laurent CAUDRON) ; Viviane CORDEVANT (suppléante de Stéphanie LEBEE-DELATTRE) ; Alexandre de MONTESQUIOU ; Jean-Pascal BERSON ; Benoît LETRILLART, Nicolas REBEROT ; Franck BRIFFAUT ; Thierry GILLES (suppléant de Céline LE FRERE) ; Rémi VANLERBERGHE (suppléant de Jean SAUMONT) ; Jean CHABROL ; François RAMPPELBERG ; Thierry ROUTIER ; Thierry DECAUCHE (suppléant de Claude MADIOT) ; Hervé MUZART ; Sébastien MANSCOURT

Demandes de
subventions

VOTE :

Excusés (6): Stéphanie LEBEE-DELATTRE ; Claude MADIOT, Céline LEFRERE, Jean SAUMONT, Laurent CAUDRON, Arnaud BATTEFORT

Adopté à l'unanimité

Jean Pascal BERSON a été élu secrétaire.

Affiché le

13/05/19

Transmis le

13/05/19

Certifié exécutoire, le

Les quatre intercommunalités membres du PETR du Soissonnais et du Valois souhaitent lancer une réflexion sur la politique d'aménagement cyclable et de développement de la mobilité à vélo à adopter sur leur territoire.

Dans un but de cohérence, il a semblé pertinent de réaliser une étude commune et de confier son pilotage au PETR, qui est désormais compétent pour l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Disposer d'un schéma directeur à l'échelle du PETR permet de garantir une continuité dans les aménagements qui seront réalisés, au-delà des limites administratives (itinéraires, signalisation), ainsi qu'une harmonisation des actions en faveur de la pratique du vélo (communication, animations auprès du jeune public, mise en réseau des éventuels points de location et/ou de réparation, etc.).

Afin de mener à bien ce projet, il convient de mandater un bureau d'études spécialisé pour une mission d'accompagnement dans l'élaboration de la stratégie globale de développement du vélo sur le territoire. Le montant de la prestation intellectuelle est estimé à 100 000 € TTC.

Le Président
Jean-Marie CARRE

Vu les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural,

Considérant l'opportunité de réaliser un schéma directeur cyclable à l'échelle du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Soissonnais et du Valois ;

Vu l'avis du Bureau en date du 26 avril 2019 ;

LE COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet d'élaboration d'un schéma directeur cyclable à l'échelle du PETR du Soissonnais et du Valois ;
- **PRECISE** que la réalisation de ladite étude sera confiée à un prestataire spécialisé dans le cadre d'un marché à procédure adaptée ;
- **DIT** que les crédits suivants seront inscrits aux budgets principaux 2019 et 2020 : 45 000 € TTC en 2019 et 55 000 € en 2020 ;
- **ADOpte** le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES		
INTITULE	MONTANT EN € TTC	FINANCEURS	%	MONTANT EN €
Elaboration du schéma directeur cyclable	100 000,00 €	ADEME	40%	40 000,00 €
		REGION	30%	30 000,00 €
		Reste à charge PETR du Soissonnais et du Valois	30%	30 000,00 €
TOTAL	100 000,00 €	TOTAL	100 %	100 000,00 €

AUTORISE le Président ou son représentant, à solliciter des subventions auprès de l'ADEME, dans le cadre de l'Appel à Projets « Vélo et Territoires », et auprès de la Région, au titre du soutien à l'ingénierie PRADET, pour la réalisation de cette action.

CHARGE et **DÉLÈGUE** monsieur le Président, ou son représentant, aux fins d'exécution de la présente.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS

13 MAI 2019

Le Président

Jean-Marie CARRE